



Concept de sélection : Participation à une coupe du monde élite pour les athlètes de la relève

Version du 15 août 2023

1. Sélections

Pour faire l'objet d'une sélection à une coupe du monde élite, les athlètes de la relève doivent remplir les critères suivants :

Critère d'âge

- L'athlète doit être dans sa dernière année U20

Critères de performance

- L'athlète doit avoir réalisé un podium lors d'une ISMF Youth World Cup en catégorie U20 dans la discipline dans laquelle il veut participer en coupe du monde élite. Ce podium est réalisé la même saison que sa participation en coupe du monde élite *

*si aucune ISMF Youth World Cup n'a lieu avant la coupe du monde élite concernée et que cette dernière a lieu en Suisse (non valable pour une coupe du monde élite à l'étranger), l'athlète doit avoir réalisé au minimum un podium la saison précédente lors d'une ISMF Youth World Cup dans la discipline dans laquelle il veut se sélectionner.

Atteindre les critères de performances exigés ne débouche pas automatiquement sur une sélection pour une coupe du monde élite

Critères supplémentaires

- La densité de performance, le niveau de la course, le retard sur le vainqueur peuvent également être pris en compte pour les critères de performance.
- Les athlètes de la relève ont l'opportunité de se qualifier pour au maximum une coupe du monde élite par saison.
- L'athlète peut participer à maximum deux courses sur une coupe du monde élite.

Décision finale

Si l'athlète remplit les critères d'âge et de performance, la commission de sélection décide ensuite de la participation ou non-participation de l'athlète en fonction de la pertinence des aspects suivants :

- Chemin d'athlète
- Planification de saison
- Motivation
- Formation scolaire/son travail

Erreur ! Utilisez l'onglet Accueil pour appliquer Titrel au texte que vous souhaitez faire apparaître ici.

- Le choix de la coupe du monde élite et le choix des courses courues se font en concertation avec l'athlète, les entraîneurs nationaux, le chef du sport de performance et le chef de la relève.

2. Commissions de sélection

La Commission de sélection se compose de :

- Urs Stöcker, chef du secteur sports de performance
- Malik Fatnassi, chef du sport de performance
- Jean-Philippe Fartaria, entraîneur national élite
- André Müller, entraîneur national élite
- Denis Vanderperre, chef de la relève
- Esteban Hofer, entraîneur national de la relève
- William Déglise, entraîneur national de la relève

3. Communication

Le chef de la relève communique par e-mail la sélection officielle à l'athlète.

Bern, 15.08.2023



Denis Vanderperre

Denis Vanderperre
Responsable de la relève Swiss Ski Mountaineering
Denis.vanderperre@sac-cas.ch